



Le Tholonet, le 3 juillet 2017

Affaire suivie par Fabienne ESMIEU
Tél : 04.42.66.73.00
Fax : 04.42.66.77.00
E-mail : fabienne.esmieu@canal-de-provence.com



Webca

V/Réf.
N/Réf. FE/PC/17D-003655

Monsieur le Maire
Mairie de La Cadière d'Azur
Rue Gabriel Péri
83740 LA CADIÈRE d'AZUR

Objet : Arrêt du PLU de la commune
de La Cadière d'Azur
Porter à connaissance

PJ : Carte des réseaux existants et du projet à l'étude

Monsieur le Maire,

Par courrier du 20 juin 2017, vous avez sollicité notre avis sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune de La Cadière d'Azur par délibération du Conseil Municipal du 30 mai 2017 reçue en Préfecture le 7 juin 2017.


Nous devons vous signaler que notre Société exploite sur le territoire de cette commune, dans le cadre de la concession régionale du Canal de Provence, des ouvrages hydrauliques et des canalisations auxquels sont associées des servitudes de passage et d'aqueducs souterrains.

Vous pouvez télécharger les données SIG de nos réseaux au 1/5 000ème sur le site du CRIGE PACA : <http://www.crige-paca.org>

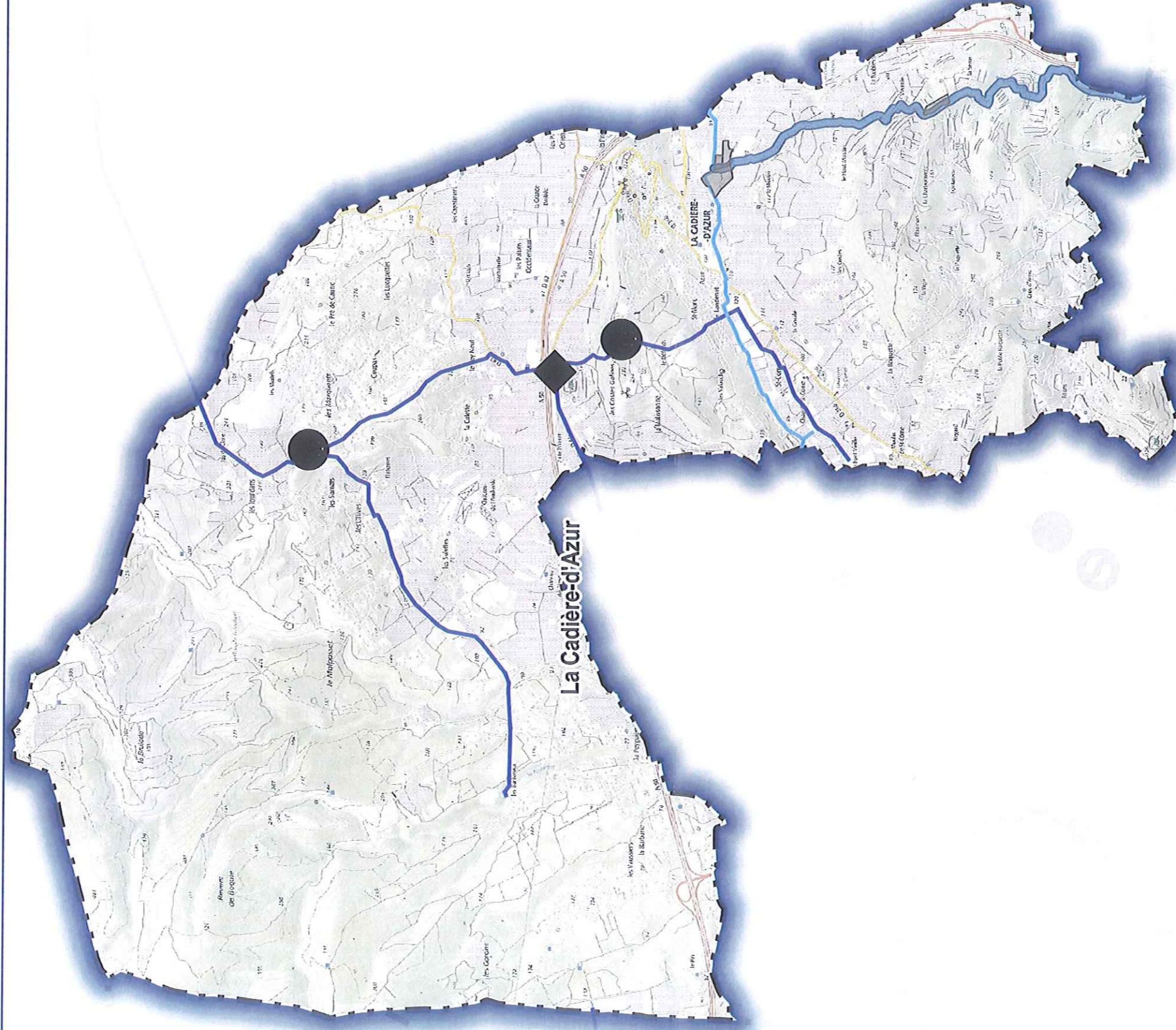
Pour votre information, la Société du Canal de Provence projette, à court terme, des travaux sur la commune de La Cadière d'Azur destinés à sécuriser la desserte en eau potable des collectivités de l'ouest toulonnais. Ce projet comprend une conduite de maillage sur environ 6 kms (dont 4 kms sur la commune de La Cadière), à l'ouest de l'autoroute associée à un surpresseur. La canalisation et les ouvrages principaux associés (surpresseur, regard de sectionnement), en tant qu'équipements d'intérêt collectifs et services publics, sont autorisés par les dispositions générales du règlement PLU.

Nous restons à votre disposition pour tout complément souhaité et vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos sincères salutations.

Le Chef du Service Maîtrise d'Ouvrage,


Jean-François BRUN

Plan de situation des réseaux existants et études en cours - Commune de La Cadière d'Azur



Le positionnement des réseaux SCP indiqué sur ce plan est indicatif, avec une précision de classe B. Lors d'une DT ou d'une DICT, il doit être précisé par un pré-repérage réalisé par la SCP, à la demande et à titre gracieux. Avant tous travaux à proximité, des sondages, à la charge du demandeur sont effectués en présence d'un agent SCP. Toute modification unilatérale de ce document est strictement interdite et ne sera en aucun cas opposable à la SCP.

N
0 0.5 1 km

1:50 000

DTI - SAE
Date : 07/10/2017
Dessiné par : EE
Sources : SCP - © IGN - SCAN25 ©
Référence : 19170789

REPRODUCTION INTERDITE

- | | | | |
|--|---|--|----------------------|
| | Projet : Future implantation du surpresseur | | Canalisations |
| | Projet : Fuseau du maillage Ouest Toulonnais | | Adduction |
| | Ouvrages ponctuels | | Conduites |
| | Cheminées, point de régulation/sectionnement, puits | | Branchement |
| | Barrages - Réserves - Réservoirs | | Réseau d'eau potable |

SCP
SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE
Le Tholonet - CS 70064 - 13162 Aix-en-Provence CEDEX 5
Tél. 04 42 68 70 00 - Fax. 04 42 68 70 80 - www.canal-de-provence.com